

COM interCOREVIH Axe 3 –Outils de protection	
Action 1 : Favoriser l’harmonisation des pratiques dans le cadre de la PrEP, stimuler et accompagner sa diffusion, faciliter son accessibilité et son maintien	
COREVIH Pilote	Est
Etape du parcours concernée	Outils de protection
Justification de la proposition d’action	<p>Descriptif du contexte</p> <p>La Prophylaxie pré-exposition (PrEP) est devenue aujourd’hui un élément majeur de la prévention combinée</p> <p>Avec une autorisation de la mise sur le marché en mars 2017, le nombre d’initiations de PrEP atteint environ 20 478 personnes (France entière) au 30 juin 2109, avec une augmentation soutenue soit le double du chiffre atteint en juin 2018. Ceci reste néanmoins insuffisant au regard de l’importance de la population cible non couverte en France (pour les seuls HSH, elle est estimée à 32 000 selon le rapport du groupe d’experts).</p> <p>Aujourd’hui près de 97% des prescriptions de PrEP sont à destination des hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes (HSH). La surexpression de cette population met en avant une faible appropriation de cet outil par les autres publics.</p> <p>D’autre part, plusieurs retours de professionnels de santé nous ont été faits concernant leurs difficultés face à la prescription PrEP. Ils sont confrontés à des publics ayant des pratiques spécifiques auxquels il est compliqué de répondre sans un accompagnement particulier.</p> <p>Il apparait donc important de pouvoir de questionner sur les obstacles à la prescription par les professionnels mais aussi à l’utilisation de la PrEP chez les publics cibles.</p> <p>De plus, l’observation des pratiques, dans les différents lieux de prescription de la PrEP, fait état d’un manque d’uniformité dans la prescription, la prise en charge et le suivi. Il serait nécessaire de réajuster les pratiques des prescripteurs.</p> <p>L’Ile-de-France représente à elle seule près de la moitié des nouvelles contaminations sur le territoire. Sur le seul groupe des HSH, la cible d’utilisateur est évaluée à 32 000 France entière, soit environ 15 000 en IDF (<i>Rapport du groupe d’expert : mise à jour 2018</i>) pour les prochaines années, soit environ 60 000 consultations. Les besoins pour les autres groupes cibles ne sont pas aussi étudiés mais ils pourraient (ANRS) s’élever à 30 à 60 000 personnes supplémentaires à terme (France entière).</p> <p>Pour atteindre ces cibles, il est nécessaire de former et d’accompagner de nouveaux professionnels (dont les CeGIDD, mais aussi les médecins de ville, pour le renouvellement voire l’initiation).</p>
Objectif principal de l’action	Participer à l’amélioration de l’accessibilité à la PrEP pour toutes les populations cibles (les HSH, les populations issues des zones à endémie forte, les travailleurs(euses) du sexe, les jeunes, les usagers de drogues à pratiques contaminantes, les transgenres) en Ile-de-France
Objectifs opérationnels ou secondaires éventuels	<ul style="list-style-type: none"> • Harmoniser les pratiques de prise en charge et de suivi PrEP • Accompagner les acteurs déjà inscrits ou visant à s’inscrire dans une démarche de prescription de la PrEP • Mobiliser de nouveaux acteurs afin d’assurer une meilleure offre d’initiation et de suivi en IDF

	<ul style="list-style-type: none"> Travailler de concert avec l'ANSM pour le partage de données PrEP sur le territoire
Publics concernés	Professionnels et structures habilitées à prescrire la PrEP, publics concernés par la PrEP
Détail de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'un référentiel méthodologique sur l'organisation des consultations PrEP (déroulement, suivi, prescription, ...) Communication auprès des publics sur la prise en charge PrEP Constitution d'une cellule d'appui pour l'accompagnement des professionnels (formations, rédaction de protocoles de dispensation de la PrEP, travail sur le relais en médecine de ville et la délégation de tâches, ...) Valorisation de projets innovants en matière de suivi (ordonnances dématérialisées, télémédecine ...) Expérimentation d'un dispositif de primo-prescription en ville En lien avec l'Action 3.2 : Mise en place et maintenance d'un outil de suivi des initiations (CeGIDD et consult H) - Obtention des données sur la PrEP (auprès de la CNAM ou de l'ANSM pour le suivi)
Acteurs pivots	ARS, CNAM, DGS, COREVIH, SMIT, CeGIDDs, IDE, médecins libéraux, populations cibles, médiateurs en santé, associations œuvrant dans le champ de la prévention du VIH
Calendrier prévisionnel de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> Année 1 : Constitution d'une cellule d'appui au montage ou au développement d'une consultation PrEP Travail sur la méthodologie de consultation PrEP / types de structures / types de professionnels Elaboration du module d'accompagnement (création du contenu de formation) Création d'un référentiel adapté à la PrEP pour la télémédecine Recensement des outils de communication existants Rédaction d'un protocole d'expérimentation pour la primo-prescription en ville Année 2 : Formation et accompagnement des services demandeurs pour la mise en place d'une consultation PrEP (y compris médecins de ville pour le renouvellement) Accompagnement à l'expérimentation de la télémédecine Production d'outils de communication à destination des professionnels et des publics Année 3 : Poursuite des actions menées en année 2 Evaluation de l'expérimentation de la primo-prescription Evaluation globale de l'action
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> Production d'un référentiel de consultation PrEP, éventuellement déclinable par type de structure et de professionnels Module d'accompagnement (formation, outils, référents experts) à la mise en place d'une consultation PrEP / éventuellement déclinable type de structure et de professionnels Cellule d'appui effective Protocole pour la primo-prescription en ville Référentiel pour la télémédecine Outils de communication adaptés au public (si besoin selon résultat état des lieux)

Indicateurs de suivi et de résultats	<ul style="list-style-type: none">• Existence effective et fonctionnement d'un module d'accompagnement à la mise en place d'une consultation PrEP• Nombre d'outils de communication recensés et créés• Nombre de structures et professionnels accompagnés par la cellule d'appui• Nombre de consultation sur les sites (hôpitaux et CeGIDD) assurant une consultation PrEP• Nombre de personnes sous PrEP
---------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------